



15ème législature

Question N° : 39664	De M. Michel Vialay (Les Républicains - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > enseignement supérieur	Tête d'analyse > Résultats d'affectation Parcoursup	Analyse > Résultats d'affectation Parcoursup.
Question publiée au JO le : 22/06/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 02/11/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Vialay attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les résultats d'affectation de Parcoursup car de nombreux lycéens l'ont interpellé à ce sujet. Par exemple Maëlis 17 ans, 18,5 de moyenne générale, engagée dans la vie de son établissement : toutes ses demandes refusées, elle est sur liste d'attente pour entrer dans deux facultés à la rentrée prochaine, dont sa faculté de secteur. Ou encore Samuel 17 ans, élève brillant, recommandé par ses professeurs : n'a pour le moment obtenu aucune affectation pour la rentrée prochaine. Comme Maëlis et Samuel, ce sont près de 31 000 étudiants de plus qu'en 2020 qui sont attendus à la rentrée prochaine dans l'enseignement supérieur. Mais, le 27 mai 2021, ils sont nombreux à n'avoir reçu aucune affectation malgré leurs résultats excellents et leurs dossiers irréprochables. En 2020, la situation était déjà problématique avec 93 000 élèves sans affectation à la suite de la première phase d'admission de Parcoursup. Elle risque d'empirer cette année, avec des réorientations forcées pour ces jeunes, qui se sentent contraints de trouver d'autres voies par crainte de se retrouver sur la touche. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte mettre en place et sous quel échéancier pour qu'aucun néo-bachelier ne soit laissé sans proposition d'affectation cette année.